L'ECHO DE SAINT HILAIRE



DANS CE NUMERO

- Inauguration de l'école Josette ROUCAUTE
- p. 6
- Un Saint Hilairois
 - vice-champion de France
- Saint Hilaire l'été,
 - c'est libre accès!
- p. 9
- Record d'affluence à la fête votive
- p. 11

que je vous souhaite à toutes et tous un bel été et de très bonnes vacances, vous remerciant à nouveau d'avoir fait de notre fête votive un si grand succès et de participer activement à nos réunions de hameaux, évènements culturels, etc, qui font qu'aujourd'hui grâce à vous Saint Hilaire est un village où l'on prend plaisir à vivre tous ensemble.

J'espère que vous trouverez dans notre journal municipal, votre journal, de nombreuses informations utiles sur la vie de notre commune.

Bien à vous.

Votre Maire, Jean-Michel Perret

CITOVENNETE



Réunion du vendredi 12 juin – Le Village

Réunions de hameaux

Dans un souci constant de concertation et de proximité, comme l'an dernier, les élus sont allés à la rencontre des habitants pour les écouter, les informer de leur travail, échanger sur leurs

questionnements et connaître leurs propositions. Fidèles à leurs engagements, le mois de juin a déjà été mis à profit pour partager ces moments d'échange et de débat

Journée Gros Dégueux avec le Conseil municipal des enfants

Le Conseil Municipal des Enfants est à l'origine d'une

belle initiative citoyenne: une journée de ramassage des petits déchets et de nettoyage des endroits un peu trop sales à leur goût près des containers à ordures, bien souvent



du fait d'incivilités malheureusement récurrentes. Il s'agissait d'une première sur la commune, et un plein camion benne de déchets a été récolté par pas moins de trois équipes parents-enfants: un succès!

La matinée s'est conclue par des boissons offertes par la municipalité et un pique-nique «tiré du sac».

On vous attend au prochain rendez-vous Gros Dégueux! ■

La commune de Saint Hilaire est à proximité de la déchetterie de Cora, pourtant de nombreux actes d'incivilité persistent. Par conséquent, des panneaux vont être positionnés sur la commune aux endroits sensibles pour rappeler aux citoyens le nécessaire respect de l'environnement et des règles d'hygiène élémentaire. Ne soyez donc pas surpris de voir bientôt fleurir ces panneaux à proximité des endroits les plus «dégueux».



Jardins familiaux

«Il faut cultiver notre jardin» écrivait Voltaire dans Candide. Un précepte plein de sagesse que la municipalité vous propose d'appliquer au sens littéral grâce aux Jardins familiaux. Créés cette année,



Deux jardiniers en action

ils seront inaugurés au mois de septembre, mais d'ores et déjà sept jardiniers amateurs inscrits profitent du plaisir de voir sortir de terre le fruit de leur travail ■

Conseil des Sages

Le Conseil des Sages, par son avis et ses études des projets municipaux, apporte tout à la fois une critique constructive et des suggestions sensées sur des sujets d'intérêt général. Ainsi, les réflexions qui ont été menées sur la sécurité routière ont conduit à la mise en place d'un nouveau sens de circulation rue A. Schenk près de l'école. D'autre part une section «Histoire de Saint Hilaire» a vu le jour pour regrouper et



Réunion plénière des Sages en mairie, le 3 juin

évoquer bientôt l'Histoire de notre village à travers les photos et documents d'archives que chacun est invité à transmettre en mairie. Ils ont également un projet de fleurissement de la commune, dont le premier exemple est visible au hameau de Tribies grâce à l'implication de Mme Jacky Chazalon. Le Conseil des Sages est également à l'origine de l'organisation du 1er marché du village. Si vous souhaitez faire partie du Conseil des Sages, merci de vous adresser à Christian Garcia, coordonnateur, via l'adresse mail christian.garcia0088@ orange.fr ou bien en mairie à B. Veirun, Conseiller délégué à l'Animation intergénérationnelle et la Vie associative

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCES DANS LA COMMUNE



Alès broderie

À proximité de l'enseigne

impasse du Moulin du Juge à

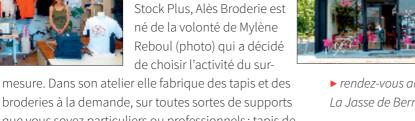
broderies à la demande, sur toutes sortes de supports que vous soyez particuliers ou professionnels: tapis de voiture, de maison, textile (tee-shirt, polo, casquette, serviette, textile enfant, professionnel, etc.)

Saint Hilaire. Baptisé « Au petit boudoir », il est ouvert du lundi au vendredi et propose des épilations, des soins du visage et des massages de relaxation, le tout

▶ 153 impasse du Moulin du Juge, 06.10.96.38.57

▶ 395 route de Nîmes, 04.66.60.63.44

à base de produits bio.



Crazy Burger Café

Envie de bons burgers faits maison? Le Crazy Burger Café vous en propose du mardi au dimanche, midi et soir, ainsi que des salades repas.

▶ rendez-vous au 373 route d'Uzès, La Jasse de Bernard, 06.50.97.07.35







o Clés breveté o Cordonnerie o Gravure o Bracelet montre o Produit entretien cuir • Plaque d'immatriculation • Télécommande portail & garage • Piles •

Reproduction de clés de voitures toutes marques!









Nouvelles marques!



der monrer

Magasin de bières

de 450 références





09.50.01.63.61









ANIMATION



Fête des voisins

À Saint Hilaire, il n'y a pas de date fixe pour la fête des voisins, mais cela se fait toujours avant l'été comme la fête des voisins du hameau de Tribies, chaleureuse et conviviale, ainsi que celle de Larnac. A cette occasion, la municipalité a participé, elle peut fournir tables, chaises, etc, et soutient toutes les initiatives, que la fête soit organisée dans la rue ou bien au domicile de l'un des voisins





Le samedi 06 juin, les membres du prestigieux centre équestre de Saint Hilaire, qui enseignent aux futurs champions l'équitation «western», ont cotoyé les roadsters et voitures américaines. La journée s'est conclue en musique avec le concert des Cotton Pickers







Défi Coline

C'est à l'initiative de la famille de Coline, atteinte du syndrome de Franceschetti, que l'association «Coline» a été créée en 2000.

Le défi Coline a une nouvelle fois mobilisé du monde au complexe Maurice Saussine les 27 et 28 juin. Au programme cette année encore, des rencontres, des conférences médicales, du partage et surtout de l'émotion.

Un grand merci à tous les participants qui ont ainsi évoqué le syndrome de Franceschetti, trop méconnu en France et contre lequel cette association se bat avec détermination depuis de nombreuses années

MEMOIRE

8 mai 1945

Armistice de la Seconde Guerre mondiale

La cérémonie s'est déroulée en présence des élus, ainsi que d'anciens combattants. Avec cette année également la participation des élèves de l'école de la Jasse de Bernard, qui ont récité un poème et chanté la Marseillaise, reprise par l'assistance.

Le capitaine Romain Blahuta a rendu hommage «aux combattants de l'ombre, Résistants au courage admirable dont certaines figures se détachent sur les monuments de nos villes et nos villages : Jean Moulin, Pierre Brossolette, Honoré d'Estienne d'Orves...

Le culte des morts pour la France et l'entretien de leurs tombes peuvent et doivent constituer le trait d'union capable de conserver dans tous les esprits le sentiment d'unité nationale. Plus les années passent et plus le souvenir risque de s'estomper, alors le temps inexorable fera son œuvre et les soldats mourront une seconde fois.»

Guy Tardieu décoré

À l'issue de la cérémonie commémorative du 8 Mai 1945, une remise de médailles a été organisée dans le gymnase du complexe Maurice Saussine. Monsieur Guy Tardieu a été décoré de la médaille commémorative des Opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie, de la Croix du combattant et de la médaille d'Afrique du Nord. Il fut lieutenant de l'armée française et chasseur alpin pendant ses classes, puis incorporé dans le 8º Régiment de Zouaves

Journée du souvenir de la déportation

La journée du souvenir de la déportation, ce 25 avril, a débuté à 11 heures par un dépôt de gerbe devant la stèle du chemin bas Prés Ouest, au bord du Gardon, en présence d'une foule particulièrement nombreuse, d'anciens combattants et de porte-drapeaux, ainsi que ainsi que de Fabrice Verdier, député du Gard, représenté par son attaché parlementaire Nicolas Ferrière, et d'élus départementaux.

«Oui il faut répéter que les camps de concentration et leurs millions de morts ne sont pas «un détail» de notre Histoire, mais qu'ils sont la conséquence inévitable et mécanique d'idées de haine des discours nazis, fascistes, racistes et xénophobes.»

> Vous qui vivez en toute quiétude Bien au chaud dans vos maisons N'oubliez jamais ce qui fut Non ne l'oubliez jamais Gravez ces mots dans votre cœur.

> > - Primo Levi - Si c'est un homme -

Extraits du discours de M. Perret, 25 avril 2015



Dépôt de gerbe par MM. Jean-Michel Perret et Rémy Offredi



Guy Tardieu décoré



Mme Roucaute au centre

Inauguration de l'école Josette Roucaute

La journée du souvenir de la déportation s'est poursuivie par l'inauguration de l'école Josette Roucaute, nouveau nom de l'école du village.

Malgré une météo capricieuse ce 25 avril, la cérémonie s'est parfaitement déroulée et a été chargée en émotions. Résidente de la commune, Josette Roucaute, a été déportée lors de la Seconde Guerre mondiale. Elle fut l'une des premières Résistantes au régime de Vichy et aux nazis. Une quinzaine de porte-drapeaux, présents une heure auparavant à la stèle du chemin bas Prés Ouest pour la cérémonie du souvenir de la déportation, accompagnaient ce moment important pour Saint Hilaire. Plusieurs personnalités, à commencer par le Maire, Jean-Michel Perret, se sont exprimées pour évoquer Josette, son engagement auprès des jeunes, son caractère, sa pugnacité.

Un poème a été lu par Mme Jacqueline Vilamir. Trois enfants de Saint Hilaire, élèves au collège Jean-Moulin ont été mis à l'honneur pour avoir remporté le second prix du Concours national de la Résistance (audiovisuel). Il s'agit de

Jérémy Manzanero, Paul Bastide et Baptiste Terral.



Mme Julien, son amie de toujours, déportée avec Josette Roucaute à Buchenwald, lui a rendu un bel hommage, très touchant. Elle a fini en soulignant : «S'il

fallait qualifier Josette en un seul mot, c'est dure, Josette est une dure.» Mme Annick Ruiz, directrice de l'école a tenu à féliciter Madame Roucaute au nom de l'équipe enseignante actuelle et passée pour son investissement dans la transmission du devoir de mémoire au sein des écoles primaires, collèges et lycées depuis de nombreuses années.

Enfin, après le dévoilement de la plaque par les enfants du Conseil municipal des Jeunes, Mme Roucaute a ajouté: «Je suis ni fière, ni honorée qu'une école porte mon nom mais plutôt satisfaite que les générations futures n'oublient pas en voyant cette plaque ce qu'il s'est passé. Pour cela, je remercie vivement, le maire et son conseil municipal à l'initiative de cette proposition»



«Mme Josette Laurençon-Roucaute, Officier de la Légion d'honneur et titulaire des Palmes Académiques, est une infatigable passeuse de mémoire qui consacre son énergie et son temps à mener une action pédagogique intense à

destination des scolaires. Malgré son âge (92 ans) et sa frêle constitution, elle s'attache, au travers de son expérience douloureuse, à leur montrer que la liberté et la justice sont des biens précieux et fragiles qui méritent un engagement sans faille pour éviter de répéter les dramatiques erreurs de l'Histoire.

Jusqu'en 2009, Josette a fait chaque année, avec d'autres rescapées, le pèlerinage de Ravensbrück, camp réservé aux femmes créé sur ordre d'Himmler (...) A Ravensbrück, les femmes étaient confrontées quotidiennement à la mort par sous-alimentation, épuisement ou maladie. Des SS plus expéditifs utilisèrent toutes les techniques d'extermination: fusillades, pendaisons, empoisonnement par piqûres, gazages... Dans cet univers concentrationnaire, une femme abattue c'est juste un numéro tatoué qui s'efface. Josette portait le triangle rouge des politiques avec un F central pour sa nationalité, son matricule 42191 est à jamais gravé dans sa mémoire. »

Extrait du discours de M. J.M. Perret, 25 avril 2015





Les enfants au parc aquatique de la Bouscarasse

A.L.S.H. de Saint Hilaire de Brethmas

Les vacances d'été approchent à grands pas, les derniers préparatifs annoncent des vacances estivales bien remplies aux centre de loisirs «les Cocci 'Malins». Cet accueil Communautaire géré et organisé par la commune de Saint Hilaire fonctionnera tout l'été à partir du lundi 06 juillet jusqu'au vendredi 28 août 2015.

L'A.L.S.H est ouvert aux enfants de 6 à 11 ans, de la commune et d'ailleurs, 36 places sont disponibles. Ces derniers seront répartis en 3 groupes d'environ 12 enfants par tranche d'âge (6-7 ans ; 8-9 ans ; 10-11 ans) sous la responsabilité d'un animateur ou d'une animatrice afin de leurs proposer des animations adaptées.

Bon nombre d'activités seront organisées pour ravir petits et grands et notamment des activités aquatiques très prisées par toutes et tous en cette période de fortes chaleurs : piscine à Salindres tous les mardis après-midi, sorties tous les jeudis aux parcs aquatiques de la Bouscarasse, de l'Espace Gard découverte et de Kid's Paradise, à la ferme Green Parc, ainsi qu'au château d'Aujac, sans oublier bien sûr le camp «Nature et Decouvertes» mi-août au moulin de l'Ayrolle.

Sur site, 200 chemin de l'Ecole Maternelle, des animations diverses et variées seront proposées par l'équipe d'encadrement très impliquée dans les préparatifs. Au programme, bricolage, grands jeux traditionnels et sportifs, jeux d'eau, activités manuelles, théâtre, chants, danse... Les animateurs vont mettre tous les moyens en œuvre pour donner à ces petits chérubins qu'une seule envie, celle de revenir aux prochaines vacances

Le centre de loisirs en 5 questions-réponses

1. Comment réserver des journées au centre de loisirs pour mon enfant ?

Remplir un dossier d'inscription individuel, compléter la fiche de souhait des réservations en Mairie ou envoyer un mail à jeune30560@gmail.com, attendre la confirmation du Directeur de la structure des places disponibles, effectuer impérativement le règlement avant le début du séjour pour garantir les réservations.

VACANCES

2. Quels sont les horaires du centre de loisirs?

Cet accueil est ouvert pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

3. Quel est le tarif de la journée au centre de loisirs ?

Le tarif sur site et en sortie est identique, il est déterminé en fonction du quotient familial (de 7,00 € à 10,00 € pour les habitants d'Alès Agglomération). Pour les bénéficiaires, l'aide aux temps libres de la C.A.F est directement déduite au moment du règlement sur présentation d'un justificatif C.A.F.

4. Dois-je fournir à mon enfant un goûter pour les jours sur site, ou un pique-nique pour les sorties ?

Le petit-déjeuner, le repas du midi et le goûter sont pris en charge que nous soyons sur site ou en sorties.

5. Où puis-je me renseigner pour avoir des informations complémentaires sur le centre de loisirs ?

En Mairie de Saint Hilaire, auprès du Directeur de la structure Romaric BOYER au 04 66 61 33 59; 06 78 43 20 80; sur le site Internet municipal: www.ville-sthilairedebrethmas.com; contact par courriel: jeune30560@gmail.com ■

Place au cirque!

Cette année, avec la participation financière de la Mairie, un chapiteau de cirque a été installé pour les élèves de l'école de La Jasse de Bernard. Il s'agissait de celui de la compagnie Equilibre, basée à Foissac. Pendant deux semaines, les intervenants Corine FOREAU et Jérémy GONZALEZ ont initié tous les enfants aux arts du cirque. Au programme: jonglerie avec assiettes, foulards, anneaux,



balles, bâtons du diable et diabolos, équilibre sur un fil ou sur une boule, acrobatie au sol et portée, trampoline... Le traditionnel spectacle de fin d'année a donc eu lieu sous chapiteau, le 26 juin, afin qu'acrobates et jongleurs en herbe présentent le fruit de leur travail ■



Rencontre avec Amine Feddal, le champion Saint Hilairois

Le 28 mars 2015 à la halle Pierre de Coubertin à Paris, **Amine Feddal** affrontait en finale des championnats de France Elite A (le plus haut niveau de la **boxe française**) catégorie des super-légers (-de 65 kg) le triple champion de

France Aziz Abdelaoui (SK Strasbourg). Malgré la défaite, retour sur l'ascension fulgurante du jeune prodige Saint Hilairois.

Est-ce que tu peux te présenter pour ceux qui ne te connaîtraient pas encore ?

J'ai 24 ans, je pratique la boxe française depuis que j'ai 8 ans. D'abord sous forme de loisir puis en m'initiant au combat dans tout le sud de la France. Depuis, j'ai changé de catégories en gravissant les échelons: junior, espoir, élite B et maintenant Elite A.

A ce jour quel est ton palmarès?

J'ai été champion de France junior en 2010 et 3ème aux championnats d'Europe la même année. Je suis champion de France militaire en 2012 et vice-champion de France élite B (deuxième division) la même année. En 2014 je suis demi-finaliste Elite A et finaliste en 2015.

Tes résultats depuis trois ans montrent une vraie progression car tu franchis un pallier supplémentaire chaque année. Quels sont tes futurs objectifs ?

Je suis encore jeune, mon objectif est de franchir une étape de plus et de devenir champion de France en 2016. Cela me permettrait de participer aux championnats d'Europe 2016 et d'être inscrit sur la liste française des sportifs de haut niveau (NDLR: une possibilité déjà cette année en novembre 2015 si le Ministère décide d'inscrire les deux finalistes).

Et pour les Jeux Olympiques ? La discipline sera-t-elle enfin reconnue par le CIO ?

Si Paris se voyait attribuer l'organisation des Jeux Olympiques de 2024, la boxe française serait présentée comme une discipline de démonstration comme lors des JO de 1924.

Qu'est-ce que ça implique au quotidien comme sacrifice d'être un champion ?

Je m'entraîne en salle deux heures par jour complétées par plusieurs footings dans la semaine. Pour rester sous la barre des 65 kg j'ai, pour l'instant, la chance de pouvoir manger ce que je veux sans prendre de poids. Il faut dire que je me dépense beaucoup.

Des parents refusent d'inscrire leurs enfants dans un sport de combat car ils jugent cela trop violent. Que peux-tu leur répondre ?

J'ai pris beaucoup de plaisir à pratiquer ce sport depuis tout petit. Par rapport à d'autres sports de combat, la boxe française n'est pas un sport violent. La rigueur et la discipline lors de l'entraînement ainsi que les règles à respecter font que les jeunes sont canalisés et se montrent très respectueux des dirigeants et de l'adversaire. C'est une école de la vie

Sa petite sœur Elvina Feddal suit ses traces puisqu'elle est double championne de Lique Lanquedoc Roussillon.

Carton plein des Saint Hilairois au tournoi de tennis

C'est en cette belle journée de dimanche 7 juin que le tournoi de tennis de Saint Hilaire de Brethmas s'est achevé sous une chaleur écrasante. En effet pour cette 8^{ème} édition, le beau temps était de la partie pendant ces trois semaines de tournoi malgré un peu de vent les premiers jours.

«Cette 8^{ème} édition fut excellente dans tous les compartiments, tant au niveau des joueurs et de leurs attitudes, que des matchs les uns plus beaux que les autres avec notamment quelques très belles finales» se félicite le président Loïc BRUNET. Cette année est aussi à garder en mémoire car les tennismen et tenniswomen de Saint Hilaire se sont bien comportés avec quelques titres à la clef, dont les récompenses ont été offertes par la Mairie et remises en présence du Maire Jean-Michel Perret.

Participants au tournoi de tennis de Saint Hilaire, clôturé le 07 juin.



Hommes

- RIBOULET DI TUORO Matteo (TC St Ambroix) vainqueur seniors 2^{ème} série
- SCHLAUDER Mathieu (TC Rousson) vainqueur seniors 3ème série
- WARNESSON Jean Didier (TC St Hilaire) vainqueur seniors 4ème série
- RAMETTE Quentin (ASCL St Christol) vainqueur consolante seniors
- GRANIER Sylvain (TC Cendras) vainqueur +35 3^{ème} série
- BALLESTER Stéphane (TC St Hilaire) vainqueur +35 $4^{\rm \acute{e}me}$ série
- CAYUELA Joseph (TC Mons) vainqueur +45 4ème série

Femmes

- ROUDIL Sabine (TC Alésien) vainqueur seniors 3ème Série
- JAUMES Léa (TC Alésien) vainqueur seniors 4ème série
- DUMINY Laurence (AS Salindres) vainqueur +35 3ème série
- FROMENTAL Brigitte (TC St Hilaire) vainqueur +35 4ème série

ASSOCIATIONS

600 participants pour La Saint Hilairoise

Malgré une météo défavorable la Saint Hilairoise a tout de même réuni près de 600 participants le 1er mars. Les 60 bénévoles du Cyclo-évasion ont encore une fois assuré l'accueil (petit déjeuner offert, ravitaillement copieux à la cave coopérative de Ners), la sécurité mais aussi le balisage des trois boucles pour permettre aux cyclistes, vététistes et randonneurs de découvrir les alentours de notre commune.

Tout ce petit monde s'est réuni dans le complexe sportif pour prendre un repas chaud (plus de 200 repas servis). La municipalité de Saint Hilaire a été heureuse de s'associer à cet événement en offrant quelques trophées lors de la remise des prix. En plus de la mairie, le Cyclo-évasion tient également à remercier le Conseil Départemental du Gard, le Président de la Cave de Ners, les sponsors, les propriétaires privés pour le droit de passage et l'ensemble des bénévoles. À l'année prochaine... avec

La remise des prix par S. Roumiguié, Adjoint aux sports

davantage de soleil!







La finale départementale de cyclotourisme à Saint Hilaire

■ En accord avec le Comité départemental de cyclotourisme (CODEP) et le Cyclo-évasion, c'est avec grand plaisir que la commune de Saint Hilaire de Brethmas a organisé la finale départementale du Critérium du jeune cyclotouriste le samedi 28 mars. Les jeunes vététistes ont bien mérité les récompenses offertes par la municipalité et remises par le maire Jean-Michel Perret
■

Le sport à Saint Hilaire l'été, c'est libre accès!

Comme annoncé lors de notre campagne municipale, il nous semble important de soutenir les pratiques sportives encadrées et institutionnalisées mais nous souhaitons également encourager l'accès gratuit à toute la population. Ainsi, cet été dans notre commune, les Saint Hilairoises et Saint Hilairois auront libre accès aux installations sportives, à utiliser sans modération! Tennis, badminton, boxe, foot... Il y en aura pour tous les goûts:

- ▶ en accord avec les dirigeants du club, les trois courts de tennis seront ouverts du 13 juillet au 31 août, en respectant le règlement figurant à l'intérieur de chaque aire de jeu;
- ▶ des cours de badminton seront proposés les mardis de 19 à 21h et vendredis de 18 à 21h, «opération un parent-un enfant» et encadrés par les dirigeants bénévoles du club ;
- ▶ le stade annexe du village restera ouvert pour la

pratique du football; nous rappelons par ailleurs que l'accès aux cyclomoteurs y est interdit.

► mise à disposition de la Salle René Dupuy pour les plus de 16 ans les lundis et jeudis, avec accès au matériel de boxe de 18h30 à 21h le tout encadré par les dirigeants de l'association.



A noter que les moniteurs du tai-chi ont également proposé un accès gratuit durant tout le mois de juin pour ceux qui souhaitaient découvrir cette discipline, nouvelle sur la commune

Bel été sportif à toutes et tous!

CULTURE



La culture à Saint Hilaire, ça bouillonne

LUMIERES CEVENOLES Des photographes en Cévennes

Les 21 et 22 mars s'est tenue l'exposition photos «Lumières Cévenoles», réalisée par un collectif de photographes regroupés en association. De beaux clichés de nos Cévennes qui permettent de sensibiliser le plus large public possible à la protection de l'environnement, car «l'émerveillement et la connaissance sont les premiers pas vers le respect». Une superbe mise en images de la nature que la municiplaité souhaite pérenniser pour en faire un évènement incontournable des animations culturelles



PEINTURE

▶ Sylvie Coig

S. Coig exposant ses oeuvres peintes à l'acrylique et au couteau, entourée de J.M. Perret et P. Atger, adjoint à la Culture



► Jean-Paul Masson et Janine Rabat

Deux habitués du «Salon des Peintres cévenols». Expo peinture salle Louis Benoît des 30 et 31 mai

THEATRE

Troupe des Manducus

Le samedi 18 avril la municipalité a eu le plaisir d'accueillir une troupe de comédiens venus présenter la pièce «TV, art, foi et terrorisme».

Le public a encouragé ces jeunes talents et a été conquis par leur fraîcheur et leur humour décapant, invitant également à réfléchir sur les travers de notre société. La commission Culture est fière d'avoir permis à ces espoirs du théâtre de demain de s'exprimer. Leur plaisir de jouer, si grand soit-il, n'est rien à côté de

celui qu'ils ont donné aux spectateurs. Nous espérons les revoir bientôt à Saint Hilaire pour une nouvelle création, d'autant que l'un d'entre eux est originaire de notre commune



Le Cratère se déplace à Saint Hilaire

La «Tournée du Facteur» s'est arrêtée dans notre commune lundi 18 mai. Ce facteur hors du commun a proposé au nombreux public sa vision surprenante

de La Poste de demain. Grâce à la participation de plusieurs associations du village, que nous tenons de nouveau à remercier, et au talent de cette troupe, cette représentation a connu un grand succès. Le pari était pourtant loin d'être gagné malgré l'aide importante du Cratère d'Alès en raison de la programmation à un horaire assez inhabituel. Mais l'enthousiasme de l'équipe municipale, des associations, le soutien logistique du





Cratère et la qualité du spectacle ont permis d'aplanir toutes les difficultés. Le public ne s'est d'ailleurs pas trompé en répondant en nombre et en participant activement à ce spectacle interactif. Vivement la prochaine représentation du Cratère à Saint Hilaire!

FETE DE LA MUSIQUE «Concerts et Papilles»

Parcours pédestre au centre du village, repas en 5 étapes entrecoupé de mini-concerts de musique

irlandaise, de rock, de blues, de gospel... Une soirée originale proposée par la municipalité et l'association Cric-Crac







«Avec le jour férié du 8 mai, on a ajouté un jour de plus, et le beau temps était de la partie. On a accueilli entre 4000 et 5000 personnes d'Alès et de la Gardonnenque avec deux temps forts, vendredi et samedi soir», indique Jérémy Novara, président du Club taurin «Le Saint Hilaire», grâce à qui la prestigieuse Manade Aubanel a été de la fête. Les manades Devaux, Lou Simbeü et Robert Michel ont elles aussi proposé un spectacle taurin qui a ravi un large public d'amateurs de chevaux et de taureaux camarguais tout au long de ces trois jours et trois soirées où des dizaines «d'attrapaïres» se sont régalés pendant les «longues», ces abrivados partant de l'ancienne cave coopérative jusqu'au complexe Maurice-Saussine en passant par le cœur du village.

Le Maire, également conquis par la qualité des prestations taurines de ce cru 2015, et très satisfait du déroulement de l'ensemble des festivités, a fait un discours de clôture de la fête dimanche 10 mai qui se concluait ainsi : «un immense merci à vous toutes et tous la quarantaine de membres du club Taurin de Saint Hilaire ainsi qu'à votre dynamique Président Jérémy Novara de savoir justement nous transmettre votre amour de la tradition Camarguaise dans cet

Président du Club taurin «Le Saint Hilaire» depuis 5 ans

Quelques mots sur notre fête votive?

«D'abord je tiens à remercier tous les Saint Hilairois, qui sont toujours plus nombreux et plus motivés d'année en année ; ainsi que toute la jeunesse de Saint Hilaire qui s'est mobilisée pour le Club. Il faut savoir que tout cela se prépare 4 ou 5 mois à l'avance, c'est un évènement qui tient à cœur à tout le monde. En tant que Président du Club taurin, je suis très heureux que la fête ait pris autant d'ampleur et qu'elle connaisse un aussi grand succès, je suis content aussi que la municipalité ait relancé la fête votive car tout le monde disait que ça manquait.»

Et à propos du Club taurin ?

«J'aimerais rappeler à tous les Saint Hilairois qu'il s'agit de LEUR fête et que le Club est ouvert à toutes et tous, toutes générations confondues! Chacun peut participer, et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, l'année prochaine comme les suivantes.»



Les soirées animées par Sud Fiesta

esprit joyeux et d'ouverture à «l'estranger», dans cet esprit de responsabilité et d'organisation qui permet d'envisager les prochaines éditions avec bonheur et tout le soutien de la municipalité.»

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Inondations 2014

Toujours dans l'attente du versement des subventions attribuées, la municipalité va cependant continuer



les travaux entrepris suite aux dégâts causés par les épisodes cévenols successifs de l'automne dernier. De nombreux chemins sont concernés, dont : le chemin de Font à Rouage, le chemin du Château d'Eau, celui du Pont et l'Ancien Chemin de Méjannes ■

Programme de réfection de la voirie communale

La commune a récemment fait chiffrer par un bureau d'études le coût de la réfection de l'ensemble des chemins communaux. Il s'élève à 1.218.000 € TTC. Comme prévu dans notre programme électoral, les travaux concernant les chemins communaux seront réalisés suivant un plan pluri-annuel de 198.000 € TTC par an. La première tranche de travaux débutera cet été ■

Éclairage public

Suite aux réunions de hameaux, et aux demandes des habitants concernant les zones non-éclairées, la commune a fait réaliser par une entreprise la pose de lanternes d'éclairage public dans divers quartiers



Renforcement et création d'un poste de transformation électrique dans le quartier du chemin de Gratian

ERDF a réalisé la création d'une ligne haute-tension souterraine au chemin de Gratian pour acheminer le courant au nouveau poste de transformation. Ces travaux vont permettre aux riverains d'avoir une meilleure distribution d'électricité et de supprimer toutes les micro-coupures

Lotissements

La commune comporte une trentaine de lotissements, dont aujourd'hui seulement deux font réellement partie du domaine public, les autres relevant du domaine privé. Malgré de nombreuses demandes faites par les présidents d'associations de l'époque à l'ancienne municipalité, les délibérations qui avaient été prises n'ont pas été suivies d'effet faute d'actes de cessions. Les lotissements concernés sont donc restés privés, par conséquent l'actuelle municipalité va proposer un cahier des charges de reprise des lotissements.

Enfouissement du réseau électrique du village





Rue des Vignerons : avant et après





Rue de la Burguerine : avant et après

Les travaux d'enfouissement des réseaux bassetension, France Télécom et éclairage public entrent dans leur dernière phase. La dépose des câbles de réseau France Télécom et des supports en béton communs sont réalisés

Curage des fossés

À la demande de la commune, le Conseil Départemental (ex Conseil Général) a réalisé le curage des fossés le long des chemins des Vignerons et du Pailleras, ainsi que la reprise des buses au cimetière afin de permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales



Sécurité routière : la commune modifie provisoirement le sens de circulation de certaines rues



Des panneaux de sécurisation «attention enfants» vont être posés aux abords des écoles.

Dans un souci de mise en sécurité de l'école maternelle installée au Pôle enfance jeunesse pendant les travaux, la commune a modifié provisoirement le sens de circulation de la rue André Schenk. A partir du croisement avec le chemin de l'école maternelle, un sens interdit ne permet plus aux véhicules de

descendre la rue. Une zone à 30 km/h, des passages piétons et 20 places de parking ont été créés assurant ainsi la sécurité des enfants aux entrées et

sorties scolaires. La circulation est également interdite aux plus de 3,5 tonnes sauf pour les services publics ou sur autorisation municipale. L'accès au Lotissement des Acacias et du Hameau des Ecoles est interdit sauf

pour les riverains. Les véhicules souhaitant rejoindre l'ancienne route de Nîmes devront



emprunter le chemin de l'Ecole maternelle et de la plaine de Larnac. De même pour le chemin du Puech Couguiou, où il est désormais interdit d'entrer par l'Ancienne route de Nîmes. Les véhicules peuvent seulement descendre le chemin du Puech Couguiou pour accéder à l'ancienne route de Nîmes. Des panneaux de Stop ont été installés rue André Schenk au niveau des carrefours avec le chemin de Saint Hilaire à Larnac et le chemin de Saint Hilaire à la Jasse afin de réduire la vitesse trop excessive sur cette voie. Le même procédé a été appliqué pour le carrefour du chemin de Saint Hilaire à la Jasse et du chemin du Puech Harnaguet

Plan Local d'Urbanisme: restitution des travaux du panel citoyen

Nous tenons à remercier les panélistes qui ont donné de leur temps lors des réunions, et qui ont présenté le compte-rendu de leurs travaux lundi 4 mai à 18h30 salle Louis Benoît. La présentation qui a été faite est téléchargeable sur le site internet de la mairie, de même que la lettre de réponse des élus au panel ainsi que tous les documents utiles à la compréhension du projet.

Questions/réponses

Comment cela va-t-il se passer techniquement pour la suite : comment va-t-on définir nos règles ? Comment va-t-on contrôler leur application ?

Eléments de réponse : Les règles à définir devront être compatibles avec les documents supra communaux (SCoT, SDAGE, SAGE, PLH...) et avec le PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation). Le PLU ne sera applicable qu'une fois approuvé. Nous en sommes aujourd'hui au stade du diagnostic, une première ébauche du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la commune va être entamée et l'élaboration du Règlement ne viendra qu'en dernier en cohérence avec le PADD.

Où en est-on du projet de la ZAD?

Eléments de réponse : On sait qu'il y a un projet de l'Agglo qui suit son cours mais nous n'en savons pas beaucoup plus. Nous souhaitons mener notre démarche d'élaboration du PLU quoi qu'il advienne. Cela ne doit pas nous bloquer puisque nous avons des délais à tenir et que le PLU doit être approuvé avant 2017.

Le panel a-t-il été informé du SCoT?

Eléments de réponse : Oui, les liens internet où consulter les principaux documents supra-communaux s'imposant ou a prendre en compte dans le PLU ont été donnés au panel et peuvent être retrouvés dans les comptes-rendus des réunions sur le site internet de la mairie.

Quels documents sont opposables au PLU ? Plus spécifiquement quels documents de l'Agglo ?

Sont opposables: SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), PPRI, ScoT (Schéma de Cohérence Territoriale), Plan Climat et au niveau de l'Agglo le PLH (Plan Local de l'Habitat) ainsi que le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique). L'importance de préserver les terres agricoles a été soulignée. Plusieurs échanges sur la notion de ruralité ont suivi.

LIBRE EXPRESSION

Groupe Osez Saint Hilaire Autrement Virage et signalétique.

Après le printemps, vive l'été et ses vacances annonciatrices de jours meilleurs, de farnientes et un soleil bienveillant. Attention toutefois au coup de chaleur, pour preuve quelques infos du dernier conseil Municipal.

Un virage à 180° vient d'être pris par la municipalité par une remise en question d'un vote concernant le cautionnement par la mairie d'un emprunt réalisé par les Logis Cévenols porteurs du projet du lotissement de la ROUVIERE (26 résidences). D'un cautionnement initial de 595 000€, notre commune s'engage sur la totalité du projet soit 3 112 000€ qui peuvent se retrouver à la charge des concitoyens si les LOGIS CEVENOLS venaient à faillir. Mr Perret nous explique qu'une défaillance est peu probable, que l'Etat est aussi garant, que c'est le Préfet qui nous le demande. Gardons à l'esprit qu'un engagement de caution est un acte officiel et surtout un engagement à payer sans discussion si l'emprunteur est défaillant. Dans ce cas, le contribuable paiera l'addition! C'est pour cela que notre groupe a voté contre cette proposition de cautionnement intégral qui nous parait excessif voire dangereux.

Concernant la sécurité routière, des aménagements indispensables à la diminution de vitesse ont été mis en place. Toutefois, certains panneaux sont mal positionnés, 2 carrefours sont dangereux et sans visibilité,plus particulierement le croisement de la rue André Schenk et du chemin de St Hilaire à Larnac qui est accidentogène. Nous avons soulevé le problème au maire et aux responsables des travaux en espérant que nos remarques soient prises en compte.

Rien d'étonnant à l'envahissement des gens du voyage sur le complexe sportif, l'accès aux installations n'est pas sécurisé. Voitures et 2 roues perturbent de façon récurrente la tranquillité des lieux et dégradent les installations. Pour qui l'addition de remise en état ?

Nous reviendrons ultérieurement, sur la position ambigüe de certains élus et sympathisants du groupe majoritaire sur le projet du garage Roux. Ils paraissent plus préoccupés de sauver les orchidées sauvages que de favoriser l'emploi. Il est vrai qu'un de leur colistier est aussi un opposant actif à ce projet et a engagé une procédure administrative.

Bonne vacances à toutes et à tous.

Le groupe Osez St Hilaire Autrement,

Stephanie BRINGER, Michel BERNARD, Patrick GUY

Groupe Saint Hilaire Avenir L'art de la communication et de la manipulation.

Du au 7 au 10 mai 2015, St Hilaire était en fête! Un vrai succès que nous devons au club taurin et à la jeunesse St Hilairoise, qui se sont impliqués pour faire de ce moment une vraie réussite, fédératrice pour la commune.

Mais attention à la manipulation dont ils ont fait l'objet, la majorité actuelle, Jean-Michel Perret en tête, étant passés maîtres dans l'art de la propagande.

Partenaire mais en rien organisatrice, elle a pu faire croire qu'elle était aux commandes, servant à la buvette par exemple.... Ne vous y trompez pas, le seul mérite revient bien entendu aux vrais instigateurs de la fête qui ont géré avec talent, autorité et responsabilité toutes les manifestations proposées.

L'art de la manipulation ? Les antis-zadistes! Là encore, soutenus par Le maire et son équipe, ce groupuscules d'activistes totalement minoritaires manipulent l'opinion. Inondant les boites aux lettres de courriers, tracts et slogans répétitifs et mensongers, polluant la commune avec affiches et panneaux illégaux laissant croire qu'ils sont nombreux et qu'ils détiennent la vérité.

St Hilairois, soyez vigilants! Ils ne représentent rien ou si peu et en aucun cas une vraie majorité! Une équipe de « boboécolo-socialo » qui à l'image du gouvernement actuel est incapable de porter un projet d'avenir pour notre commune. Que dire du Plan Local d'Urbanisme, avec cette pseudo consultation citoyenne, où le projet de ZAD, tant décrié par la majorité n'a même pas été abordé malgré la demande des participants, alors qu'il est un élément majeur pour l'avenir de notre commune. Vous avez dit transparence!!!

Transparence encore, avec cette sois disant volonté de travailler avec l'opposition en créant 14 commissions dont à peine 25% se sont réunies.....

Les élus de St Hilaire Avenir, vous assurent d'une opposition toujours vigilante et ce n'est pas la multiplication des supports de communication qui masquera la triste réalité. Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Le groupe Saint Hilaire Avenir■

INONDATIONS

la procédure de délocalisation

Vous êtes propriétaire et avez subi plus de 50 cm d'eau dans votre maison lors des intempéries de l'automne dernier ?

Vous êtes couverts par une assurance multirisques habitation incluant les catastrophes naturelles ? Ecrivez à la mairie, vous êtes peut-être éligible à la procédure de délocalisation!

En effet, il existe un fonds, le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (dit Fonds Barnier), qui est principalement alimenté par les assureurs via les primes pour la couverture du risque de catastrophes naturelles figurant dans les contrats d'assurances.

Il est donc possible d'avoir recours au fonds pour contribuer au financement de l'acquisition amiable par une commune de biens exposés à certains risques naturels majeurs, menaçant gravement des vies humaines.

► Comment ça marche?

Via ce fonds, la municipalité peut racheter votre maison (inondable et donc dangereuse) à condition que vous soyez éligible à cette mesure.

► Comment faire ?

Ecrivez un courrier détaillé à la mairie, joignez-y des photos des sinistres et des dégâts. Des études seront alors menées sur votre maison par la Préfecture, pour confirmer la dangerosité potentielle des lieux en cas d'inondation et évaluer le coût de travaux. Si elles confirment que votre maison et vous-même courez un risque grave alors la mairie pourra constituer un dossier et lancer une procédure d'acquisition amiable de celui-ci en vue d'en devenir propriétaire et de le détruire par la suite, en déclarant le terrain concerné dorénavant inconstructible



Plan Canicule

L'existence du Plan de Prévention des Risques de Canicule fixe les modalités de recensement des personnes âgées, handicapées, vulnérables ou isolées à titre préventif en cas de canicule. Pour toute information, contacter les services sociaux de la mairie au 04.66.61.33.59 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Rédacteur en chef : Nicolas FERRIERE

Directeur de publication : Jean-Michel PERRET

Rédaction et conception : Pascal ATGER, Béatrice BERNARD-CHAMSON,

Claudie HUGUET-CARMONA, Agnès LALANDE, Jacky MIALHE, Evelyne RICHARD,

Sébastien ROUMIGUIE, Bernard VEIRUN

et le Service Communication de la Mairie de Saint Hilaire de Brethmas :

Cédric PHILIPPOT et Virginie SANCHEZ

Régie publicitaire et impression : M. Rémi MICHUN, Société 1-com.fr (6, Lot. les Bosquets 30190 Ste ANASTASIE / 06 47 59 91 14 / contact@1-com.fr)

Conception graphique: www.frankvriens.com

ETAT CIVIL MAI 2015

NAISSANCES

- ► Joy, Cindy, Alexandra REIFA, née le 30 avril
- ► Alessandro, Alain, Emanoel LOVERGNE, *né le 11 mai*

Nous présentons nos meilleurs voeux aux parents et souhaitons longue vie aux bébés.

MARIAGES

- ► Olivier, René, Julien HUTIN et Philippe, Janick CHÉRAMY, le 07 mai
- ► Frédéric, René, Maurice CAMUS et Muriel, Rolande DE MATTOS, le 21 mai

Sincères félicitations aux nouveaux époux.

DÉCÈS

- ► Anna, Jeanne BEYSSIER veuve REVIRE. *décédée le 02 mai*
- ► Paul, Félix LAMBERT, décédé le 14 avril
- ► Geneviève, Germaine, Renée MARTIN épouse SOULIER, décédée le 20 avril

TRANSCRIPTIONS

- ► Mediha CELIK épouse KILIC, décédée le 27 avril
- ► Maurice GAY, décédé le 09 mai
- ► Jean, André RIEU, décédé le 07 mai
- ► Fernand, Henri BACON, décédé le 17 mai

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil.

AGENDA

SEPTEMBRE

- ► **Samedi 12** à partir de 14h Fête des associations Complexe Maurice SAUSSINE
- ► **Samedi 12** à partir de 14h Les Kilomètres Sésame Complexe Maurice SAUSSINE
- ► Dimanche 13 à partir de 9h Marché BIO et conférence par l'association Saint Hilaire Durable Salle Louis BENOIT
- ► Dimanche 27
 Dimanche chantant
 par la chorale CRIC CRAC
 Salle Louis BENOIT

OCTOBRE

- ► **Du samedi 3 au lundi 5** Vernissage vendredi 2 à 19h Exposition de Nicolas GAL Sculpture et peinture
- ► **Samedi 10** à 21h Soirée MODEL'S La compagnie du Dandy cabaret Salle Polyvalente
- ► **Du Lundi 12 au vendredi 16** Semaine bleue (Programme à venir)
- ► **Dimanche 18** à partir de 9h Fête de la châtaigne par l'association ACTIVER Complexe Maurice SAUSSINE
- ► Samedi 24 à 21h Soirée Jade polyhandicap par l'association MODEL'S Salle Polyvalente
- ▶ Dimanche 25 à 14h30 Loto du groupe musical « La Saint Hilairoise » Salle Louis BENOIT

11ème édition

Les kilomètres Sésame

Détente, Sport et Solidarité à Saint Hilaire de Brethmas

Samedi 12 septembre 2015 de 14h00 à 17h30, parallèlement au forum des associations au complexe sportif et culturel MAURICE SAUSSINE.

Cette manifestation organisée par l'association SESAME AUTISME LANGUEDOC avec le soutien de la Mairie de Saint Hilaire de Brethmas propose cette année encore quatre parcours d'orientation et de découverte sur le territoire communal :



- ► deux parcours cyclo de **10 Km** et **18 Km** (vélos non fournis).
- ▶ un parcours piéton coureurs et/ou marcheurs de **6,5 Km**.
- ► un parcours adapté pour les novices ou les personnes atteintes d'un handicap (y compris en fauteuil) de **2 Km**.

En 2014, les participants se sont mobilisés entre amis, en famille, en vélo, à pied, en fauteuil, chacun à son rythme, «**tous ensemble pour l'autisme**». Début des inscriptions et départs échelonnés dès 14h00 jusqu'à 15h30 dernier délai pour des retours à 17h30 maximum.

Venez nombreux et merci d'avance de votre participation à cette noble cause!



LUNDI 13 JUILLET

Complexe Maurice Saussine

19h00 Apéritif dansant

Restauration et buvette sur place

23h00 Feu d'artifice
21h-01h Bal avec Duo Dédicace

MARDI 14 JUILLET

12h00 Dépôt d'une gerbede fleurs aux monument aux morts

12h30 Apéritif d'honneur

offert par le maire et le conseil municipal

À NOTER

La fête des associations

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015 14h à 18h COMPLEXE MAURICE SAUSSINE

La seconde édition de la Fête des associations (ancien Forum des associations) aura lieu le **samedi 12 septembre** 2015 au complexe sportif et culturel Maurice Saussine. En plus des habituelles démonstrations et initiations instaurées en 2014, l'adjoint aux sports Sébastien Roumiguié est heureux de vous annoncer les nouveautés pour cette année: un bassin sera mis à disposition pour une initiation à la plongée sousmarine encadrée par notre club de plongée Saint Hilairois, le Nautile, et des petits cartons seront distribués à tous les enfants scolarisés dans la commune pour venir essayer un maximum de disciplines et repartir avec un petit cadeau. Un grand merci aux associations participantes. Nous vous souhaitons nombreux lors de cette manifestation